



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Contrôle Non Destructif de grandes dimensions sur Titane et Aciers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom ASQUINI

Prénom Ludovic

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NEXTEAM GROUP SPECIAL PROCESSES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LARRIEU Hervé: Directeur NEXTEAM GROUP SPECIAL PROCESSES

RCS / SIRET

8 2 2 1 5 3 5 8 1 0 0 0 1 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ICPE PROJETS soumis à examen au cas par cas : Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Construction d'un bâtiment donnant lieu à un permis de construire. Rubriques ICPE prévisionnelles à clarifier lors du DDAE : - 2565 "traitement de surface" Volume des bains de traitement = 11 103 L =A, - 2940.2-b "application de peinture par pulvérisation" < 100 kg/j=DC, - 2575 "emploi de matières abrasives(sables)" Puissance > 20 kW= D - 2910.A "installation de combustion" pour chauffage cabine de peinture<20MW= DC - 4110 "Toxicité aigu Cat1" 220 kg acide fluohydrique = DC

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment de 1735 m² réalisant du traitement de surface et du contrôle non destructif (CND). Le bâtiment serait réalisé sur le terrain voisin de l'entreprise ASQUINI-MGP.

4.2 Objectifs du projet

Sécuriser la supply chain en réalisant une partie de l'activité de traitement de surface.

Se différencier de la concurrence en étant capable de traiter et contrôler des pièces (4500 mm max), et en optimisant le flux logistique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux du projet consistera à la construction d'un bâtiment de 1 735m² pour le traitement de surface et le CND, la réalisation des voiries sur le terrain vierge.

Délai de réalisation prévu:

Réalisation du bâtiment : septembre 2017 à mars 2018

Installation de la chaîne de traitement de surface: mars 2018 à avril 2018

Qualification clients et démarrage des installations : juin 2018 à septembre 2018

Aucun défrichage n'est prévu dans le cadre du projet

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Création d'un bâtiment TS d'une superficie de 1735 m², exploité NEXTEAM SPECIAL PROCESSES

Dans cet atelier seront intégrées les activités suivantes :

- Une chaîne de contrôle RESSUAGE automatique par pulvérisation avec un bain de dégraissage (3600 l), 2 bains de décapage fluo-nitrique (3000 l), et une chaîne traitement de l'eau.
- Une chaîne TS existante (actuellement en cours d'exploitation chez MGP) composées de 7 bains actifs de volume 250 l unitaire.
- Une chaîne de ressuage (idem exploitée actuellement chez MGP) composée de 3 cabines (pulvérisation- étuve- contrôle).
- Une cabine de contrôle magnétoscopie équipée de bancs de contrôle (idem exploitée actuellement chez MGP).
- Une chaîne de peinture composée d'une cabine de peinture, une étuve, un laboratoire de préparation. (Idem exploitée actuellement chez MGP).
- Un atelier de sablage avec 3 sableuses.

Le site créé sera indépendant du site actuel ASQUINI-MGP et disposera de sa propre activité.

Toutes les activités nouvellement installées sur le site sont des activités connues du groupe NEXTEAM.

Fonctionnement en phase exploitation: 3x8h

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain :	21300 m ²
Superficie totale du bâtiment projet (production et annexes) comprenant les hall 0 (196 m ²) pour la réception du matériel, hall1 (414m ²) pour les activités de ressuage, et hall 2 (711m ²) pour le traitement de surface, le local station (133 m ²), la zone de sablage (64m ²), les vestiaires (32 m ²), les bureaux (28 m ²), la zone de préparation (42m ²), la cabine de magnétoscopie de 38m ² et la zone filtre de 58 m ²	1735 m ²
hauteur maximale du bâtiment	8,5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Condorcet
47200 MARMANDE

Coordonnées géographiques¹

Long. 44°31'23"0N Lat. 0°09'36"5E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques inondation prescrit le 26/08/2005 et approuvé le 07/09/2010. Néanmoins le projet n'est pas situé dans les zones de maîtrise de l'urbanisation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Marmande est située dans une ZRE4701 fixée par arrêté préfectoral n°95.0887 du 9 mai 1995.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau sera réalisée par le réseau de la commune de Marmande. La consommation d'eau projetée est de 500 m3 Il n'est pas prévu de prélèvement direct dans la nappe.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques technologiques suivant ont été recensés sur la commune - Risques liés au transport de matières dangereuses par voie ferrée, par voie routière et par canalisation, - Rupture de barrage La commune de Marmande recense 8 ICPE. Les potentiels de dangers liés aux activités du projet sont l'incendie, l'explosion, le déversement et mélange de produits incompatibles et les émanations de produits toxiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en zone plan de prévention des risques Mouvements de terrains approuvé. Le site est situé en zone d'aléa faible. Aucune prescription particulière n'est imposée au site. Le site est situé en zone Plan de prévention des risques Tassements différentiels approuvé. Le site est situé en zone d'aléa faible. Aucune prescription particulière n'est imposée au site.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques susceptibles d'être émis sont liés aux activités du site et à la circulation sur site considérée comme négligeable au vu du trafic induit par le projet). Les rejets liés au traitement de surface seront traités par des tours de lavage. De plus une autosurveillance des rejets atmosphériques est prévue
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier sera essentiellement dû aux éléments suivants: - expéditions des pièces, - réception des matières premières, - expédition des déchets, - personnel du site Le trafic routier est estimé à 55 véhicules par jour (personnels et livraisons/expéditions) de 7h à 20h.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Origine du bruit : - Compresseurs d'air - Aspirations vapeurs du traitement de surface - Tour de Lavage - Sablage Les mesures seront prises (caissons anti-bruit) pour limiter l'impact sonore de ces sources

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage des installations</p> <p>Les lumières seront dirigées vers le bas.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets liés au traitement de surface (rejets alcalins et acides traitées par des tours de lavage) et autosurveillance sur les rejets atmosphériques prévue.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées créées seront collectées et stockées dans le bassin à créer pour le projet, et rejetées au réseau public après régulation à raison de 6l/s. Ce bassin sera étanche et mutualisé avec la récupération des eaux d'incendie.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sanitaires seront raccordées au réseau de récupération des eaux usées de la ville de Marmande.</p> <p>Il n'y aura aucun rejet d'eaux industrielles. Le site est inscrit dans le programme "zéro rejet".</p> <p>Les effluents concentrés qui englobent les bains usés seront envoyés en fonction de leur nature vers des cuves de stockages spécifiques (cuve des bains alcalins, cuves bains acides)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le tri des déchets sera réalisé sur le site. Les déchets valorisables seront recyclés.</p> <p>Les Déchets industriels banals seront récupérés par des centres agréés (papiers/carton, déchets ménagers, bois),</p> <p>Les déchets dangereux seront traités par un centre agréé (déchets acides et basiques, huiles solubles et hydrauliques usagées, absorbants souillés, emballages vides)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'un bâtiment de 1620 m ² dont l'insertion paysagère sera réalisée dans les mêmes codes et critères que le bâtiment de la société ASQUINI-MGP appartenant au groupe NEXTEAM
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site internet de la DREAL Aquitaine a été consulté pour connaître les projets connus ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale sur la commune de MARMANDE. Plusieurs avis sont recensés mais en raison de l'éloignement de ces projets (>3km), les incidences du projet identifiées ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour limiter l'impact des rejets atmosphériques, une autosurveillance des rejets et des tours de lavage pour traiter les effluents sont prévues.

Pour limiter l'impact sonore, des caissons anti-bruits et la limitation des vitesses de circulation sur site sont prévues.

Un séparateur hydrocarbures est prévue d'être installé afin de traiter les eaux pluviales de voiries avant rejet au milieu naturel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, le site n'est pas situé dans une zone naturelle particulière (zone humide, Natura 2000, ZNIEFF, ZICO...) et les installations prévues d'être mises en place dans le cadre du projet ne visent pas à modifier la qualité de celui-ci.

De plus, les installations projetées ne présentent pas de risques particuliers dans l'Environnement.

Dans le cadre du projet des mesures de prévention des rejets atmosphériques, rejets d'eaux pluviales et nuisances sonores seront mises en place (principe "zéro rejet", mise en place d'un séparateur hydrocarbures, caisson insonorisé).

Par ailleurs, tout sera mis en place afin que le bâtiment s'insère parfaitement dans le paysage et le tissu local.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marmande

le, 23/05/2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus